

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 8-335-1924 nommant des membres ad-hoc du Conseil d'administration.

n° 8-335-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 octobre 1924

Numéro JO
n° 335 du 31/10/1924

Date du numéro
31 octobre 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie de la Côte française des Somalis par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'administration de la colonie

Vu l'absence simultanée de 2 membres titulaires et des membres suppléants du Conseil d'administration,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— MM. Clermont, agent général de la Compagnie de l'Afrique orientale, et de Laage de Meux. agent de la Compagnie des Messageries Maritimes, sont nommés membres ad hoc du Conseil d'administration pour sa séance du 14 octobre 1924. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.